

● Appel à candidature ●

Résidence d'artiste

au lycée professionnel du Mont Châtelet à Varzy

Pour la septième année consécutive, le Parc Saint Léger organise une résidence d'artiste au lycée Mont-Châtelet de Varzy, dans la section ferronnerie d'art. Emilie Perrotto, Martin Lord, Olivier Sévère, Giuliana Zefferi et Loïc Pantaly se sont successivement installés au lycée, où leurs pratiques sont venues tout à la fois enrichir et perturber la pratique traditionnelle des ferronniers. Cette résidence se déroule dans le cadre du label « Excellence des métiers d'art » délivré par la Drac Bourgogne et l'Académie de Dijon.

Pour cette nouvelle année, Le Parc Saint Léger et le Lycée Mont Châtelet souhaitent inviter un nouvel artiste à travailler avec les élèves des classes de ferronnerie d'art : CAP ferronnier d'art et Brevet des Métiers d'Art en ferronnerie d'art.

L'enjeu reste de confronter une pratique inhabituelle à l'univers de la ferronnerie, tant du point de vue technique qu'esthétique, permettant d'un côté à l'artiste d'expérimenter une forme inédite pour sa pratique, de l'autre aux élèves de participer à la production d'un objet artistique.

Dans ce cadre, le Parc Saint Léger organise un appel à candidature, invitant des artistes à proposer un pré-projet de production utilisant la ferronnerie d'art.

● Cahier des charges

— Production :

Il s'agit de réaliser une pièce entre décembre 2015 et décembre 2016 en utilisant les techniques et les matériaux de la ferronnerie. La pièce doit répondre aux préoccupations de l'artiste et à ses recherches, elle doit être partie prenante de son travail, il ne s'agit aucunement d'un prétexte pédagogique. Le projet doit représenter un intérêt réflexif sur la pratique de la ferronnerie elle-même. Néanmoins la connaissance des techniques de ferronnerie n'est pas requise.

Possesseurs d'un savoir-faire remarquable, Cédric Charpentier et Armel Mazière seront les maîtres d'œuvre du projet. Ils apporteront une expertise technique et un regard éclairé sur la matière elle-même. Le projet sera co-construit avec les élèves et les professeurs.

La pièce sera réalisée par les élèves des classes de ferronnerie d'art. La présence de l'artiste, répartie en 6 semaines sur une durée totale d'un an à partir de décembre 2015, doit se faire suivant un planning défini en concertation entre les professeurs, le chargé de projet du centre d'art et l'artiste.

Le planning est adaptable mais doit tenir compte des obligations des élèves et des limites du budget de déplacement. La production de la pièce pourra se faire également hors des moments de présence de l'artiste, avec l'encadrement des professeurs.

La production est propriété de l'artiste. Néanmoins, ce dernier s'engage à mentionner la co-production de l'œuvre dans toute communication la concernant.

— Obligations pédagogiques et de communication :

L'artiste devra sensibiliser les élèves de ferronnerie à son travail et plus largement à l'art contemporain en leur présentant sa pratique et ses influences (qui peuvent être d'ordres et de champs différents). Il devra également rencontrer quelques classes de collège afin de leur présenter son travail. Pendant la période de résidence, un blog alimenté conjointement par le Parc Saint Léger et l'artiste permettra de suivre l'évolution du projet.

— Hébergement :

L'artiste sera logé au lycée et bénéficiera des services de restauration de l'internat.

— Budget :

Honoraires : 1500 €

Production, transport et déplacements : 2500 €

La répartition budgétaire peut être discutée suivant le projet.

● Candidature

Merci d'envoyer votre dossier (au format numérique) composé d'une note d'intention du projet, des croquis de la pièce, d'un CV et d'un book à l'adresse suivante : residences@parcsaintleger.fr

Le projet remis en novembre n'est qu'une esquisse, un point de départ à la discussion. La réalisation de la pièce doit en effet être pensée en relation avec les élèves et les professeurs. Cette étape de réflexion fait partie intégrante du processus de production.

Date de remise des candidatures : lundi 23 novembre 2015

Date de réponse : jeudi 3 décembre 2015

Les projets seront soumis à un jury composé des professionnels de la ferronnerie, du professeur d'art plastique et du proviseur du lycée Mont Châtelet, du conservateur du musée de Varzy et de l'équipe du centre d'art.

Parc Saint Léger
Avenue Conti | F | 58320 Pouques — les — Eaux
t + 33 | 03 86 90 96 60 | www.parc-saint-leger.fr

**PARC
SAINT LÉGER
CENTRE
D'ART
CONTEMPORAIN**

